

Synthèse publiable du rapport final

Titre du projet	Apprendre à adapter son logement pour prévenir la chute au domicile : recherche collaborative en milieu HLM ciblant des personnes âgées concernées par la chute (EducPALog)
Coordonnateur scientifique du projet	GAGNAYRE Rémi Laboratoire Educations et Pratiques de Santé EA3412
Référence de l'appel à projets (année)	Appel à projets Prévention « Général » 2016

Contexte et objectifs :

Les chutes chez les personnes âgées de 65 ans et plus constituent un problème majeur de santé publique en raison de leur incidence et prévalence toujours élevées [1]. Les conséquences en termes de morbidité impactent la santé des personnes et la mortalité reste élevée. Thelot et al. (2017) recensent 9334 personnes de plus de 65 ans, décédées en France métropolitaine en 2013, suite à une chute accidentelle [1]. Bien que la chute soit multifactorielle, la réduction des dangers du domicile constitue une action de prévention efficace [2]. L'adaptation du domicile permet aussi d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Mais intervenir au domicile reste une action complexe [3], notamment parce que le lieu de vie représente un espace d'intimité, de subjectivité [4] un espace psychique et de souveraineté pour l'habitant [5]. Dans une première étape (2008-2013), une recherche doctorale au sein du LEPS EA3412 de l'Université Paris 13, a permis de décrire ce lien complexe entre l'habitant et son logement, par la caractérisation du concept d'identité-logement, pouvant se manifester dans le quotidien à travers des stratégies de défense (ex : refuser une intervention dans son logement) et des stratégies d'apprentissage (faire évoluer ses usages, ses perceptions, aménager son logement, etc.) [6]. Partant de ce modèle explicatif, le LEPS et Groupe Arcade (Groupe d'HLM) se sont associés pour mener une recherche interventionnelle et collaborative (étape 2 : 2014-2018) [7]. L'objectif est de concevoir et d'expérimenter un modèle d'éducation prenant en compte d'identité-logement de la personne âgée dans le but qu'elle apprenne à aménager son logement pour prévenir la chute et améliorer sa qualité de vie. Cette recherche a été financée par les partenaires de l'IRESP (Inserm), la Fédération nationale des entreprises sociales pour l'habitat (ESH), la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social et le Groupe Arcade.

Méthode :

Cette recherche interventionnelle s'appuie sur une méthode de recherche collaborative orientée par la conception [8]. Elle s'inscrit dans la lignée des recherches écologiques permettant d'étudier les situations dans leur complexité [9]. La démarche est participative et itérative [8]. Trois ESH participent à la conception et validation du modèle : Antin Résidences en Ile de France, Aiguillon Construction en Bretagne et Norvège dans les Hauts de France. Des comités de recherche se réunissent mensuellement durant 3 ans et demi, associant des chercheurs, des locataires, des professionnels d'ESH, des ergothérapeutes, des professionnels de santé en gériatrie. Lors de l'étude exploratoire réalisée au sein d'Antin Résidences, le comité de recherche conçoit le modèle d'éducation adapté à l'ESH en prenant appui sur le modèle théorique initial de l'identité-logement et en l'adaptant au contexte de l'ESH [7]. Le modèle comprend un programme de formation des professionnels impliqués dans l'intervention d'éducation auprès des locataires, des séances d'éducation réalisées à domicile et centrées sur le locataire, et la réalisation des travaux d'aménagement du logement par les entreprises BTP. Les membres du comité de recherche réalisent la formation des professionnels. Dix ménages âgés de plus de 65 ans et concernés par la chute participent aux séances éducatives. Suite à l'expérimentation et l'évaluation du modèle 1, le modèle est bonifié puis décliné selon les critères de transférabilité de la grille ASTAIRE [10], telle une intervention mère (modèle 2). La seconde phase de la recherche permet ensuite de définir respectivement avec chacun des comités de recherche des ESH2 et ESH3, les composants du modèle « sensibles » au changement de contexte et de conserver des composants fondamentaux nommés invariants. Le modèle 2 adapté à chacun des contextes est expérimenté puis évalué, auprès de 16 ménages de plus de 65 ans et concernés par la chute. Le recueil des données s'effectue grâce à des observations des séances, des entretiens semi-dirigés et des questionnaires avec échelle de Likert (sur la chute et le sentiment de compétence) auprès des locataires, des entretiens semi-dirigés et des focus group auprès des professionnels et des membres du comité de recherche. Les données qualitatives sont retranscrites et font l'objet d'une analyse thématique [11]. Les données quantitatives sont analysées de manière descriptive. Les observations recueillies sont synthétisées par séance, et par type de population (ex : locataire ; ergothérapeute ; professionnel ESH ; entreprise BTP).

Principaux résultats :

Les résultats montrent des effets du programme sur l'identité-logement de la personne, la chute, le sentiment de compétence et de sécurité des locataires. Un modèle final d'éducation est proposé comprenant une description de l'intervention éducative et une déclinaison des quatre invariants devant nécessairement être présents quelque-soit l'ESH.

A. Les effets du programme

Effets sur l'identité-logement des personnes

Au cours de ce programme d'éducation les locataires ont mis œuvre des stratégies d'apprentissage propres à leur identité-logement. En sont témoins la construction de nouvelles perceptions en lien avec leur logement, ou la mise en œuvre de compétences pour « faire évoluer ses habitudes » ou « réaliser des agencements », notamment pour prévenir le risque de chute mais également pour améliorer leur bien-être, se faciliter les usages, etc.

Tableau 1 : Apprentissage par la construction de nouvelles perceptions

Construction de nouvelles perceptions	Déclinaison
Sur son logement	Perçu comme plus sécuritaire, plus sain, plus propre, plus beau, plus confortable, fonctionnel, pratique ; utile pour les prochains locataires.
Sur soi-même dans son logement	Amélioration du sentiment de bien-être, amélioration du sentiment de sécurité, recouvrement d'un sentiment d'autonomie
Perceptions critiques sur certains aménagements réalisés dans le logement	Aménagement perçu comme inesthétique, identification d'une gêne après usage, perception d'un risque de chute après usage.

Tableau 2 : Apprentissage par la mobilisation de compétences

Compétences	Objectifs
Faire évoluer ses habitudes pour	Prévenir le risque de chute (usages préventifs, vigilance) Se faciliter les usages Améliorer son bien-être au sein du logement Modifier ses routines, ses trajets
Réaliser des agencements pour	Rendre accessible les objets utilisés fréquemment Embellir, décorer Désencombrer (jeter, donner les objets), libérer l'espace, changer les meubles de place Intégrer de nouveaux objets ou meubles dans son logement Prévenir le risque de chute S'adapter à son état de santé

Effets sur la diminution des chutes des locataires

Sur les 16 locataires inclus dans la seconde phase de recherche, tous ont exprimé avoir un antécédent de chute. Neuf d'entre eux présentent un risque de chute élevé et 5 font des chutes répétées. 13 locataires sur 16 ont participé à l'ensemble du programme.

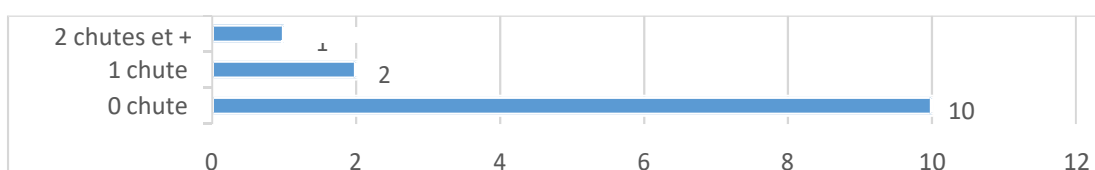


Figure 1 : Le nombre de chutes par locataire, 4 mois après l'aménagement du logement

Suite à l'intervention d'éducation et la réalisation effective de l'aménagement de leur logement, 10 locataires sur 13 n'ont pas chuté, les 3 autres ayant fait une ou plusieurs chutes. 2 locataires sont tombés une fois : une locataire a chuté en franchissant le seuil pour accéder au balcon (chute / logement) et une autre en se précipitant pour aller décrocher le téléphone. La troisième locataire est tombée plusieurs fois en raison de vertiges (chutes répétées). Une seule chute est liée au logement. Ces résultats restent néanmoins tout à fait relatifs, l'évaluation ne portant que sur une durée de 4 mois après travaux et sur un nombre limité de personnes.

Effets sur le sentiment de compétence exprimé par les locataires

Cette évaluation a porté sur 16 locataires.

15 locataires sur 16 expriment le sentiment d'avoir pu évaluer leurs besoins d'aménagement et agencement du logement

14 locataires sur 16 expriment le sentiment d'avoir pu élaborer leur projet d'aménagement-agencement du logement. Deux locataires n'ont pas répondu à la question.

14 locataires sur 16 ont exprimé le sentiment d'avoir pu gérer au mieux la période de chantier : Un locataire a exprimé qu'il n'avait plutôt pas pu développer cette compétence en raison de sa « non maîtrise du temps » ; Une autre locataire a répondu par la négative en raison du manque de respect des dates de chantier et d'information par l'entreprise.

Effets sur le sentiment de sécurité exprimé par les locataires

14 locataires sur 16 expriment le sentiment d'avoir pu améliorer leur sécurité vis-à-vis de la chute dans le logement. Une personne a répondu par la négative expliquant que ses chutes sont provoquées par une perte d'équilibre et non par des dangers liés au logement. Une autre personne n'a pas répondu.

B. Le modèle d'éducation validé par la recherche

L'intervention éducative expérimentée, avec une déclinaison sur 3 séances comprenant les méthodes pédagogiques et les intervenants cités, apparaît comme pertinente. Le programme devra prévoir des temps d'échange entre professionnels et avec le locataire notamment pour identifier les contraintes techniques sur le projet avant qu'il ne soit formalisé pour la demande de travaux.

Tableau 3 : la formalisation de l'intervention éducative suite à l'évaluation finale

Séances au domicile, intervenants, méthodes	Compétences visées chez le locataire
<p>Avec l'ergothérapeute : Séance 1</p> <p>Explication du programme éducatif par l'ergothérapeute Réalisation d'un diagnostic éducatif avec le locataire Actions éducatives réalisées par le locataire à l'aide de deux outils : <ul style="list-style-type: none"> • La Carte du Logement (CL) • Le Tableau d'élaboration du projet (TEP) Education du locataire à l'aménagement préventif</p>	<p>Evaluer ses besoins d'aménagement-agencement du logement en situation</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir de ses habitudes, ses ressources, son vécu - en identifiant les situations posant problème (risquées ou autres) - en connaissant les A&A réalisables pour faciliter ses usages et diminuer le risque de chute (équipements, travaux autorisés, financements possibles).
<p>Avec l'ergothérapeute et le professionnel de l'ESH : Séance 2</p> <p>Actions éducatives réalisées par le locataire à l'aide de 3 outils <ul style="list-style-type: none"> • La Carte du Logement • Le Tableau d'élaboration du projet • L'outil magnétique CASA (Construire un Aménagement Sécurisé par Apprentissage) Education du locataire à l'aménagement préventif (Livret Inpes), aux travaux autorisés et financés par l'ESH</p>	<p>Elaborer son projet d'aménagement-agencement du logement,</p> <ul style="list-style-type: none"> - En modifiant (ou non) sa perception des situations posant problème dans son logement - En modifiant (ou non) ses projections d'aménagement-agencements par rapport à sa demande initiale - En réalisant des choix d'aménagements-agencements y compris esthétiques
<p>Avec l'entreprise BTP et le professionnel de l'ESH : Séance 3</p> <p>Réalisation des choix de coloris par le locataire (sur catalogue) Education du locataire à l'organisation pendant le chantier <ul style="list-style-type: none"> • Notice travaux </p>	<p>Gérer la période du chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - En se projetant dans la phase « travaux » - En s'organisant pour le chantier (vie quot. et débarrassage) - En ayant recours à son réseau social (y compris l'ESH) - En intervenant pendant le chantier

Selon les moyens disponibles, des séances supplémentaires peuvent être envisagées pour échanger avec le locataire sur le projet transmis à l'entreprise (entre la séance 2 et la séance 3) et pour évaluer avec la personne, les aménagements réalisés au regard de ses usages (après la réception des travaux).

Le modèle d'éducation permettant la mise en œuvre de cette intervention, s'appuie sur 4 invariants et 24 composants.

Tableau 4 : Les invariants du modèle d'éducation et ses composants

Invariants	Composants des invariants
Une démarche centrée sur le locataire	<ul style="list-style-type: none"> Une participation volontaire du locataire Pas d'adaptation standard du logement Le locataire dans son logement au centre du projet Une temporalité propre à chaque locataire Des compétences visées chez le locataire Un rôle éducatif des professionnels Un projet du locataire qui soit réalisable
Une équipe projet sur la durée	<ul style="list-style-type: none"> L'expression du locataire au centre de la coordination des acteurs Un travail partenarial total assurant la continuité du programme Le suivi de la démarche jusqu'à la fin des travaux Des compétences visées chez les professionnels Une formation des professionnels Des acteurs indispensables (locataire, ergothérapeute, professionnel ESH, entreprise BTP)
Des conditions nécessaires au sein de l'ESH	<ul style="list-style-type: none"> Une volonté de la direction générale Une personne ressource au sein de l'ESH Une appropriation du modèle par l'ESH Des moyens pour les travaux dans les logements Des ressources financières dédiées aux travaux Des moyens pédagogiques
Une amélioration du programme en continu	<ul style="list-style-type: none"> Se confronter aux situations/problèmes des locataires Effectuer un retour d'expérience Evaluer les effets du programme Faire évoluer le programme Communiquer sur le programme

Ces invariants doivent être conservés pour assurer une transférabilité du modèle. D'autres éléments du modèle peuvent être adaptés selon le contexte, (ex : mode de recrutement des locataires, Profil des professionnels de l'ESH animant les séances, Existence ou non de référentiels d'équipements, etc.)

Conclusion :

Ce modèle d'éducation a comme vocation d'être transféré à d'autres ESH, l'objectif étant sa diffusion auprès des locataires concernés par la chute afin qu'ils apprennent à adapter leur logement. L'enjeu réside dorénavant dans l'appropriabilité de ce modèle par les acteurs eux-mêmes. Ces perspectives ouvrent la voie à de nouvelles recherches collaboratives entre le LEPS, le Groupe Arcade et l'ALFI. Elles permettront de tester ce modèle dans un contexte d'appropriation par les organismes d'HLM, nécessitant de questionner les pratiques actuelles, les organisations, d'identifier les obstacles et les leviers à ces changements en positionnant le locataire comme un acteur de l'adaptation de son logement.